



Association sportive du Golf de Valgarde

Chemin de Rabasson 83130 LA GARDE

Téléphone: 04.94.14.01.05

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Entité	ASGV	Visa	
Émis le		Référence	
Auteur	Viviane GAD		
Objet	Réunion CA du 18 MAI 2014		

P = Présent Ex = Excusé Abst = Absent

PARTICIPANTS			PARTICIPANTS		
BACHELIER	Philippe	P	JANNIN	Philippe	P
COHEN	Claude	ABS	MALATERRE	Emmanuelle	P
DESSE	Marie Hélène	P	MILLET	Philippe	P
GAD	Viviane	P	MEDALIN	Claude	P
GAUME	Gérard	P	MERLIN	Michel	P
GLAUME	Michel	P	POMET	Guy	P
GUEVARA	Jacqueline	P	THOMAS	Catherine	P
			WEBER	Fabrice	ABS

POINT N° 1. LE CALENDRIER

Nombreux sont les adhérents de l'AS qui sont dans l'attente de l'organisation de compétitions de classement ou conviviales. La SAGEM qui est prévue les 12/13 juillet prochains. satisfera ceux qui attendent de valider leur classement.

Le LION'S club organise une compétition conviviale le 15 juin et l'AS se propose d'occuper le lundi de Pentecôte pour offrir à ses adhérents un scramble.

Le Président rappelle que l'AS compte un potentiel de 250 participants aux compétitions conviviales mais que l'on ne peut en retenir que 90 à la fois.

POINT N°2. TECHNIQUE DU PARCOURS

Sont évoqués les règlements des manifestations Trophée Seniors, Criterium et Grand Prix.

Le responsable de la Commission des Sports s'est informé sur la manière d'organiser le Trophée et le Grand Prix dans des clubs réputés pour leur sérieux, notamment en Languedoc Roussillon, Nîmes Campagne. Les règlements et les tarifs qui sont étudiés s'en inspireront.

En ce qui concerne le Trophée Seniors, il est rappelé que la compétition a un caractère fédéral et, qu'à ce titre, elle entre dans le cadre de la convention annuelle SAGEM / ASGV. Il faudra informer Mme Peynet que l'AS prend en charge l'organisation de l'épreuve.

Le règlement du Criterium sera défini après que les deux autres auront été arrêtés, il est toutefois rappelé les normes de participation des joueurs issus de cette épreuve au Grand Prix, savoir :

Le Critérium constituera une épreuve Open pour les 1ères séries de Valgarde, c'est-à-dire pour tous les abonnés dont l'index est inférieur à 15.4 pour les Hommes et à 18.3 pour les Dames.

Pour ce qui relève des Jeunes, nos meilleurs éléments, même s'ils ne sont retenus au score du Critérium, ils pourront bénéficier de wild cards. Ces cartes sont attribuées à l'AS au pourcentage des inscrits au Grand Prix. La ligue bénéficie des 2/3, la différence sera suffisante pour satisfaire nos ambitions.

Si plus de 120 joueurs s'inscrivent pour le Critérium, une disposition des trous sera mise en place, alternant les départs du n°1 et n° 10 pour permettre d'assurer tous les départs.

A noter que M. Fromm nous a informés que le trou n° 17 était exploitable dans sa nouvelle version. Il sera donc utilisé dans cette nouvelle formule dès demain.

POINT N° 3, SUBVENTIONS

Le Président rappelle que deux dossiers sont en cours d'instruction au CNDS et au Conseil Général du Var, chacun pour un montant de 1 500 €.

Nous pouvons prétendre à une subvention plus importante au CG83, l'an prochain, en nous appuyant sur un dossier d'élargissement de la pratique du golf à tous, dans le cadre de la Ryder cup 2018.

A cet effet, une collaboration devrait se mettre en place avec le Comité Départemental de Golf du Var. Le Président de l'AS a rencontré le Président du Comité qui s'est montré très intéressé par notre projet. Une suite sera donnée en septembre.

L'objectif poursuivi par l'AS s'inscrit dans les politiques publiques développées localement dans le domaine du sport, ainsi que le Président avait pu le constater lors de son entretien avec le Directeur de Cabinet du Président de TPM qui lui avait confirmé que nos actions s'inscrivent tout à fait dans les actions de l'Agglomération.

L'AS présentera également une demande de subvention auprès de la Mairie de la Garde lors de la période de dépôt des dossiers en fin d'année, l'objet de l'actions proposée pourrait être le développement de la participation des scolaires.

POINT N° 4. ECOLE DE GOLF

La responsable rappelle les succès obtenus par l'école de golf de Valgarde qui a décroché le titre de championne du Var 2014.

Nous avons maintenant des Jeunes engagés pour le Mérite de la Ligue et la dernière étape des épreuves du Comité du Var

POINT N° 5. TRESORERIE

Comme en 2013 à la même période, la trésorière a établi un compte de résultats des frais engagés ce qui a permis de constater qu'il y a 5% de licenciés en moins cette année, confirmant la tendance à la baisse déjà notée en 2012 (-2%).

Elle indique la nette amélioration en termes d'encaissement qui se font très vite à présent.

QUESTIONS DIVERSES

Certains abonnés qui jouent très tôt le matin ont fait part de leur mécontentement lors des shotguns, parce qu'ils ne peuvent terminer leur parcours.

Dans ces circonstances, la réservation ne peut se faire que sur 9 trous et à partir de 7h au plus tard. Si des joueurs se trouvent sur le parcours au départ du shotgun, c'est qu'ils n'ont pas respecté les règles de réservation.

Il y a beaucoup de questions sur le rééquilibrage du parcours

Dans l'objectif d'optimiser l'organisation du Grand Prix, l'ordre des trous version rééquilibrage sera testé pour le Critérium. En dehors de ça, toutes les personnes qui ont des questions sur ce point doivent être renvoyées à la Direction.